



Déclaration de performances

conformément à l'article 6 du règlement européen n° 305/2011 du 9 mars 2011
sur les produits de construction

n° 2013-DP2-A-3182

- Type de produit :**
Tuile PREFA (DP)
- Usage prévu par le fabricant :**
Éléments de couverture et de bardage
- Nom et adresse du fabricant conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**
PREFA Aluminiumprodukte GmbH, Werkstrasse 1, 3182 Marktl, Autriche
- Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction conformément à l'annexe V :**
Système 4
- Numéro de référence et date de délivrance de la norme harmonisée qui a été utilisée pour l'évaluation de chaque caractéristique essentielle du produit de construction :**
NF EN 14783, mai 2013 – Éléments de couverture et de revêtement de façades en tôle métallique pour usage intérieur et extérieur nécessitant un appui sur toute sa surface.

6. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Perméabilité	Le bardage ne présente aucun trou.	NF EN 14783
Variation dimensionnelle	$24 \times 10^{-6} K^{-1}$	NF EN 14783
Perméabilité à la vapeur d'eau et à l'air	Le bardage ne présente aucun trou.	NF EN 14783
Émission de substances dangereuses	Les composants utilisés pour la fabrication du produit, ainsi que le produit en lui-même, sont conformes aux exigences du règlement REACH.	NF EN 14783
Comportement à l'exposition à un feu de l'extérieur	Conforme, sans contrôles complémentaires	NF EN 14783
Réaction au feu	Classe A1	NF EN 14783
Durabilité	Revêtements divers $25 \mu m - 62 \mu m$	NF EN 14783

- Les performances du produit identifié au point 1 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 6.**

La présente déclaration de performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3.

Signée pour le fabricant et en son nom par :

DI Dieter Hauer, Direction Service technique international
Nom et fonction

Marktl, 01.08.2021
Date et lieu de délivrance


Signature